



## ACCES

### NOVOTEL

32/34 Rue Georges Besse  
Le Brézet  
63100 CLERMONT-FD  
Tél : 04.73.41.14.48

## LA LOI SANTE, LE DECRET GHT ET SES IMPACTS



**JEUDI 1<sup>ER</sup> JUN 2017**  
**NOVOTEL CLERMONT FERRAND**

### PUBLIC CIBLE

Directeurs, DRH, encadrement, service formation, Directeurs de soins,  
Cadres de proximité, DAM, Coordonnateurs

Inscription(s) à retourner à l'ANFH Auvergne avant le 22 mai 2017

## CONTEXTE

La loi Santé impacte l'organisation du système de santé notamment les établissements publics de santé, tant d'un point de vue réglementaire qu'organisationnel.

La publication du décret sur les GHT et sa mise en application dès le 1er juillet 2016 obligent les établissements à se structurer en vue d'une nouvelle organisation et notamment au travers de certains services supports tels que les achats et la formation.

Dans ce cadre, l'ANFH souhaite accompagner au mieux les établissements afin non seulement de les sensibiliser aux éléments clés de la loi Santé et du décret portant sur les GHT mais également aux impacts sur les organisations et les différents acteurs impliqués en particulier dans la fonction formation.

## OBJECTIFS

- S'approprier les éléments clés de la loi de Santé et du décret GHT
- Mesurer l'impact des textes sur la fonction formation
- Identifier les différents modèles organisationnels de la fonction formation dans le cadre de la mise en place des GHT
- Analyser les impacts de ces modèles organisationnels
- Repérer les besoins en termes d'accompagnement par l'ANFH



## PROGRAMME DE LA JOURNEE

### MATIN

- 08 h 30 Accueil des participants
- 09 h 00 Introduction institutionnelle  
*Christine ROUGIER – Présidente ANFH Auvergne*
- 09 h 15 Présentation des objectifs et du déroulement de la journée  
*Marine GEY-COUE – Claudie FARDO - CNEH*

- Evaluation du niveau de connaissances des participants sur les GHT
- Appropriation des éléments clés de la Loi de Santé et du décret GHT
- Les impacts des GHT en matière de formation

### 12 h 30 REPAS

### APRES-MIDI

- Initiation d'un débat sur la mise en œuvre des GHT et de leurs impacts organisationnels sur la formation. Table ronde : *GHT Puy-de-Dôme/Allier – GHT Cantal – GHT Nord-Dauphiné*
- Expression des besoins et attentes des établissements en matière d'accompagnement vis-à-vis de l'ANFH

- 16 h 30 Conclusion de la journée